

GRAINOOTHÈQUE

CHARTRE D'UTILISATION

Afin de prendre part à ce dispositif d'échanges de semences, **je m'engage à respecter les bonnes pratiques suivantes :**

- L'objectif de la grainothèque est de **défendre la liberté d'échanger des graines** et des connaissances autour du jardinage.
- La grainothèque est basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. **Aucun échange commercial n'est autorisé.**
- Peuvent être déposées des graines de **fleurs**, de **légumes** et d'**aromatiques**.
- Seules les graines dont la provenance est connue peuvent être recueillies afin d'éviter les **graines hybridées**. Aucune **graine F1** (hybride) n'est admise dans la grainothèque.
- Les graines doivent être récoltées dans un espace où n'est utilisé **aucun pesticide ou engrais chimique**.
- Pour une meilleure biodiversité, il est conseillé de favoriser des espèces végétales **locales et rustiques**.
- **Pour les semences de légumineuses**, les graines doivent impérativement être séchées une semaine au congélateur avant de les ensacher afin d'éviter la prolifération d'insectes nuisibles dans la grainothèque.
- La grainothèque n'est pas ouverte **aux graines de plantes invasives et envahissantes**.